

RAPPORT DE PRESENTATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 2024

La Décision Modificative n°1, troisième étape budgétaire de l'exercice 2024, vise à ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif pour prendre en compte : l'estimation de la consommation des crédits, les nouvelles décisions intervenues depuis, ainsi que la traduction comptable des opérations d'ordre liées aux avances versées pour les mandats de travaux.

Les ajustements apportés par la Décision Modificative n°1 s'élèvent à un montant total de **28 110 609,67 €**, dont **27,45 millions d'euros** concernent des opérations d'ordre.

La section de fonctionnement est réévaluée à la hausse avec une augmentation de **630 000,00 €** en dépenses et en recettes, portant le total à **48 724 162,37 €**.

De même, **la section d'investissement** progresse, affichant une hausse de **27 480 609,67 €** en dépenses et en recettes, pour un montant final de **59 871 385,50 €**.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement 2024

Les inscriptions prévues en dépenses de fonctionnement pour la présente décision modificative sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Dépenses de fonctionnement		BP+BS	DM1	Budget 2024
011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	15 606 857,86	360 000,00	15 966 857,86
012	CHARGES DE PERSONNEL	15 502 000,00	0,00	15 502 000,00
016	APA	1 089 315,68	0,00	1 089 315,68
017	RSA	85 000,00	0,00	85 000,00
65	AUTRES CHARGES	9 475 098,02	180 000,00	9 655 098,02
66	CHARGES FINANCIÈRES	1 035 688,92	0,00	1 035 688,92
67	CHARGES SPECIFIQUES	25 000,00	90 000,00	115 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	156 274,56	0,00	156 274,56
	Total dépenses réelles	42 975 234,63	630 000,00	43 605 234,63
042	OPÉRATIONS D'ORDRE	5 118 927,74	0,00	5 118 927,74
023	VIREMENT à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
	Total - DÉPENSES -	48 094 162,37	630 000,00	48 724 162,37

Les dépenses réelles sont augmentées à hauteur de 630 000,00 €.

Le **chapitre 011** – Charges à caractère général – est abondé globalement de 360 000,00 €. Les hausses portent notamment sur les postes carburant, énergie/électricité et combustibles ainsi que sur toutes les fournitures nécessaires au fonctionnement des services de la Collectivité.

Le **chapitre 65** est abondé de 180 000,00 € pour tenir compte majoritairement de créances éteintes et d'admissions en non-valeur.

Le **chapitre 67** augmente de 90 000,00 € pour annulation de titres sur exercices antérieurs.

Recettes de Fonctionnement 2024

Les inscriptions prévues en recettes de fonctionnement pour la présente décision modificative sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Recettes de fonctionnement		BP+BS	DM1	Budget 2024
002	RÉSULTAT REPORTÉ	873 583,76	0,00	873 583,76
013	ATTÉNUATION DE CHARGES	1 174 700,00	5 500,00	1 180 200,00
016	APA	300 000,00	0,00	300 000,00
017	RSA	130 000,00	0,00	130 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES	4 269 305,00	205 000,00	4 474 305,00
73	IMPOTS ET TAXES	34 499 000,00	300 000,00	34 799 000,00
731	IMPOSITIONS DIRECTES	170 000,00	0,00	170 000,00
74	DOTATIONS	4 960 618,61	30 000,00	4 990 618,61
75	AUTRES PRODUITS	685 055,00	3 200,00	688 255,00
76	PRODUITS FINANCIERS	116 000,00	50 300,00	166 300,00
77	PRODUITS SPECIFIQUES	40 000,00	36 000,00	76 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	0,00	0,00	0,00
	Total recettes réelles	46 344 678,61	630 000,00	46 974 678,61
042	OPÉRATIONS D'ORDRE	875 900,00	0,00	875 900,00
	Total - RECETTES -	48 094 162,37	630 000,00	48 724 162,37

Les recettes réelles sont réévaluées à hauteur de 630 00,00 €.

Les produits des services, du domaine et ventes diverses prévus au **chapitre 70** sont révisés à la hausse pour 205 000,00 €, en corrélation avec les recettes encaissées à ce jour. Il en est de même pour les **chapitres 75, 76 et 77** pour un total de 89 500,00 €.

Au **chapitre 73**, les produits de l'impôt sur le revenu et des autres impôts, mais également les produits issus des taxes douanières sont revus à la hausse au vu des recouvrements émis.

Les dotations et participations de l'état enregistrées au **chapitre 74** sont revues à la hausse pour 30 000,00 € en raison diverses contributions dans les domaines du social et de l'environnement.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement 2024

Les inscriptions prévues en dépenses d'investissement pour la présente décision modificative sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Dépenses d'investissement		BP+BS	DM1	Budget 2024
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 526 474,58	0,00	3 526 474,58
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 203 651,07	0,00	2 203 651,07
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	5 477 803,22	0,00	5 477 803,22
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 374 216,25	29 700,00	2 404 116,25
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 386 650,71	0,00	15 386 650,71
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	0,00	0,00	0,00
27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 000,00	0,00	2 000,00
	Total dépenses réelles	28 970 795,83	29 700,00	29 000 495,83
040	OPÉRATIONS D'ORDRE	875 900,00	0,00	875 900,00
041	OPERATIONS D'ORDRE PATRIMONIALES	2 544 080,00	27 450 909,67	29 994 989,67
	Total - DÉPENSES -	32 390 775,83	27 480 609,67	59 871 395 ,50

Les dépenses réelles sont augmentées à hauteur de 29 700,00 € au **chapitre 21** – Immobilisations en cours – pour l'acquisition de divers mobiliers, matériel de bureau et outils.

Les dépenses d'ordre au **chapitre 041** sont augmentées de 27 450 909,67 € pour prendre en charge le transfert comptable des avances versées au chapitre 23 pour les grosses opérations d'investissement menées ces trois dernières années.

Recettes d'Investissement 2024

Les inscriptions prévues en recettes d'investissement pour la présente décision modificative sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Recettes d'investissement		BP+BS	DM1	Budget 2024
001	SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT RE- PORTE	4 858 391,13	29 700,00	4 888 091,13
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 800 000,00	0,00	2 800 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	15 843 376,96	0,00	15 843 376,96
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 000,00	0,00	2 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00	0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	22 000,00	0,00	22 000,00
27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 000,00	0,00	2 000,00
	Total recettes réelles	19 869 376,96	29 700,00	19 899 076,96
040	OPÉRATIONS D'ORDRE	5 118 927,74	0,00	5 118 927,74
041	OPERATIONS D'ORDRE PATRIMONIALES	2 544 080,00	27 450 909,67	29 994 989,67
	Total - RECETTES -	32 390 775,83	27 480 609,67	59 871 395,50

Les recettes réelles sont augmentées à hauteur de 29 700,00 € au **chapitre 001** - Solde d'exécution d'investissement reporté - pour la prise en compte, suite à sa dissolution, du remboursement à la Collectivité d'une dotation versée au SYGED.

Les recettes d'ordre au **chapitre 041** sont augmentées de 27 450 909,67 € pour prendre en charge le transfert comptable des avances versées au chapitre 23 pour les grosses opérations d'investissement menées ces trois dernières années.

L'EQUILIBRE DU PROJET DE DECISION MODIFICATIVE N°1/2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Crédits nouveaux	630 000,00 €	630 000,00 €
TOTAL	630 000,00 €	630 000,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Crédits nouveaux	27 480 609,67 €	27 480 609,67 €
TOTAL	27 480 609,67 €	27 480 609,67 €
TOTAL DES OPERATIONS	28 110 609,67 €	28 110 609,67 €

LE BUDGET TERRITORIAL APRES LA DECISION MODIFICATIVE N°1/2024

Les masses du budget 2024 se répartissent comme suit :

	RECETTES	DÉPENSES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	48 724 162,37	48 724 162,37
SECTION D'INVESTISSEMENT	59 871 395,50	59 871 395,50
TOTAL	108 595 547,87	108 595 547,87